

Le 15/03/2015

Représentants CGT : 4 sur 4 Représentants FO : 0 sur 2

COMPTE RENDU DU CHSCT Du 03 Mars 2015

1- Membres du CHSCT et élection du secrétaire :

Suite aux élections de décembre 2014, la composition du CHSCT a été modifiée et le secrétaire a été réélu. Vous pouvez, à tous moment contacter les membres du CHSCT.

2- Mise en place des 12H aux urgences pour les AS :

Après évaluation à 6 mois les 12 heures sont définitivement adoptées aux Urgences!

L'évaluation pointe certaines insatisfactions : temps de pause et de repas parfois insuffisant, temps de transmission insuffisant notamment en surveillance continue et difficulté lié à l'alternance jour/nuit.

Commentaire CGT:

Les 12H ne sont pas la solution. Elles génèrent de nombreux dysfonctionnements. Les problèmes relevés lors de cette enquête avaient déjà été pointé du doigt par la CGT, avant la mise en place des 12H.

La CGT a interpellé la DSSI afin de savoir quelles mesures seraient prises afin de corriger les problèmes soulevés.

Nous avons dit que le temps de pause était une obligation réglementaire et qu'il n'était pas questions d'y déroger. Nous avons aussi noté que le sommeil était insuffisant pour quasiment la moitié de l'équipe! De nombreuses enquêtes mettent en évidence l'impact des 12H sur la santé des agents.

3- Programme de prévention des risques professionnels :

Le Directeur nous fait un bilan des actions menées en 2014 et le DRH nous présente le programme pour 2015.

Le hic.... Nous n'avons pas eu le bilan et le programme est largement incomplet. Le directeur défend quand même le bilan et fait un éloge concernant le nouveau programme de prévention des risques.

Le directeur nous demande de faire nous même un programme et de le présenter dans cette instance.

Commentaire CGT:

De qui se moque-t-on? Un bilan ou il manque certaines actions, et un programme qui n'est qu'un copié/collé de celui de 2014, les dates ne sont même pas modifiées pour certains risques, et pour d'autres cela fait 3 ans qu'ils sont renouvelés...

Quant à la demande du directeur de faire nous même un programme, nous lui rappelons que cela fait longtemps que la CGT fait des propositions, elle n'a pas attendu sa demande... encore faudrait-il que nos demandes soient entendues par cette même direction!!!!

Ainsi, lors du prochain CHSCT, la CGT formulera des propositions et les fera valider!

4- Bilan ouverture Blanchisserie inter-hospitalière :

Le Directeur est ravi : tout va bien. Le matériel fonctionne très bien, les agents sont très contents..... Bref, tous va bien dans le meilleurs des mondes...

Il nous informe que les horaires seront revus 09h00 / 17h30.

Commentaire CGT:

Suite à une visite de la BIH de la CGT, nous avons rencontré le personnel.... Et tout n'est pas si rose que ça.

Pour commencer, certains matériels sont déjà tombés en panne. Ensuite, concernant les personnels, la CGT demande à ce qu'ils soient réellement intégrés au sein de cette BIH, afin de ne former qu'une seule équipe, ce qui n'est pas le cas actuellement.

5- Ouverture SSR/Mater :

Le Directeur nous informe que les travaux devraient se finir fin 2015 pour une ouverture début 2016 (dans le 1^{er} trimestre). Il nous parle de la création de divers groupes de réflexions, qui auront des missions bien spécifiques, en y associant le personnel.

Pour le SSR : organisation soins et circuit du médicament, logistique, hygiène, accueil

Pour la Mater : bloc, sécurité du travail, multimédia, téléphonie

Le CHSCT sera associé afin d'étudier les futures organisations, roulements, et plannings.

Commentaire CGT:

La CGT vous encourage à participer le plus possible à ces réunions pour faire entendre vos remarques. Contactez-nous si vous avez le moindre problème. Le CHSCT sera présent au moment de prendre des décisions qui devront être en adéquations avec les demandes du personnel.

6- Groupe de travail violence à l'hôpital :

A la demande de la CGT, la direction a mis au vote 3 documents : relevé de situation de violence, conduite à tenir à destination des agents et conduite à tenir à destinations des cadres.

Commentaire CGT:

La CGT avait élaboré une réflexion et fait des propositions au sein de ce groupe de travail.

Désormais, il est spécifié que pour chaque relevé de violence, l'agent à la faculté de saisir les membres du CHSCT. De plus, une conduite à tenir a été mis en place pour les cadres, encore une demande CGT. En effet, trop d'entres-eux se retrouvaient démunis et sans aides pour gérer des situations souvent complexes.

7- Organisation ASH Guiraud:

La DSSI nous fait un résumé de l'action entreprise afin de changer les roulements et l'organisation des ASH de Guiraud.

Elle indique que compte tenu des délais, la mise en place de ce roulement ne se ferait pas avant septembre 2015..... soit 6 mois avant l'ouverture du bâtiment SSR/Mater, où il faudra sans doute revoir l'organisation!!!!

Commentaire CGT:

Plus de 2 ans... voilà le temps qu'il aura fallu pour avoir une ébauche de projet qui n'est pas satisfaisant pour l'équipe : l'équipe ASH a fait des contre propositions, soutenues par la CGT, : la DSSI semble y être sensible..

Cependant, la CGT s'interroge sur le bien fondé d'un changement d'organisation à 6 mois de l'ouverture du nouveau bâtiment, qui induira une autre organisation : nous cherchons la logique de tout ça. Pour nous, il est préférable de travailler à ce que serait la future organisation dans le nouveau bâtiment. Enfin, nous nous interrogeons : le privé serait-il déjà à la porte du SSR ?.

8- Conditions de travail en médecine le week-end:

La CGT informe la direction de graves problèmes survenus, notamment début janvier, lorsque ce service s'est retrouvé en plein week-end avec 36 patients pour 33 lits : 2 patients mis sur des lit d'hôpital de jour et 1 dans la chambre des détenus !!!!!

Le directeur nous dit que nous étions en plein pic d'épidémie de grippe et qu'il a fallu trouver des solutions. Mais il convient que la chambre des détenus ne doit pas recevoir d'autres patients, le nécessaire aurait été fait auprès du corps médical.

La DSSI ajoute que les effectifs du week-end sont désormais identiques à la semaine afin de palier à ce genre de problème.

De plus, le directeur nous informe qu'il a fait intervenir une psychologue dans ce service afin que les agents puissent discuter avec. Il nous parle aussi d'un temps d'assistante sociale.....

Enfin, le directeur insiste sur le fait qu'il s'agissait d'une décision médicale et pas administrative.

Commentaire CGT:

La CGT juge la situation inacceptable, tant sur le plan des conditions de travail des soignants, mais aussi concernant les conditions d'accueil des patients.

36 patients au lieu de 33, 3 décès qui n'ont put être gérés correctement par des soignants épuisés autant moralement que physiquement : comment accompagner 3 fins de vie dignement dans ces conditions ?

La chambre des détenus n'est pas équipée de sonnette, ni d'oxygène, qu'il a fallu installer dans l'urgence! La CGT rappelle au directeur qu'il a l'obligation de garantir la sécurité du personnel. Pour la CGT cela n'était pas le cas. Il y a une insécurité si le nombre des patients est supérieur à la capacité d'accueil officielle. Concernant la parade qui consiste à dire que la psychologue et l'assistante sociale sont intervenus est plus que limite : même si leurs travail n'est pas négligeable et est même appréciable, les solutions prisent en amont devraient être réfléchies et censées : alors il n'y aurait pas besoin de les faire intervenir.

La CGT a indiqué que si le plan ORSAN, qui permet d'avoir des lits, n'était pas déclenché à ce moment là, rien n'empêchait de prendre certaines mesures : régulation SMUR, régulations des patients, sorties anticipés pour ceux qui le pouvaient médicalement....

La CGT a clairement dit qu'il s'agissait de maltraitance tant pour les soignants que pour les patients!

9- Problèmes récurrents de chauffage à l'UPC :

La CGT fait état de température inférieures à 16°C voire à 14°C dans ce service, (chambres et certaines salles d'activités)

La direction et l'ingénieur nous exposent que suite à des travaux fait par l'hôpital de Castres, des pompes sont tombées en panne. Et comme le bâtiment appartient à Castres, il faut un peu de temps pour faire les travaux (qui sont en cours). Une lettre d'explication a été envoyé au cadre de ce service à destination des agents qui avaient formalisé par écrit cet état de fait.

Commentaire CGT:

Le courrier de l'équipe date du 5 janvier 2015, cela fait donc 2 mois que ces températures règnent dans le service! Bref tout l'hiver... le chauffage sera-t-il en état de fonctionner pour cet été!!!!

La CGT demande à la direction une meilleure coordination entre les services techniques de Lavaur et ceux de Castres afin de pallier à ce genre de désagrément, qui impacte le travail des agents, mais aussi les conditions d'accueil des patients.

10- Conditions de travail sur le CH Lavaur : temps de pause/repas :

La CGT informe la direction que trop de service se trouve dans l'obligation de faire « disparaitre » leur temps de pause.

La direction indique qu'elle veillera au respect de la règlementation.

Nous indiquons aussi que certains services auraient rajouté 30 min pour la pause repas sur les plannings, portant ainsi le temps de travail de 7h40 à 8h10. Bien souvent sur cette pause repas n'est pas respectée.

Commentaire CGT:

Nous rappelons que pour 6 H de travail consécutif, la pause est de 20 min.

11- Conditions de travail et d'hygiène à la cafétéria : examen d'une résolution CGT

La CGT signale des conditions d'hygiène déplorable dans ce service : humidité et importante moisissures, avec des problèmes électriques récurrents.

Nous demandons le vote d'une résolution afin que des travaux d'envergure soient entrepris : création d'une VMC, assèchement du service, nettoyage des murs avec des produits adaptés, peintures sur les murs, remplacement des menuiseries par des fenêtres en PVC, réfections complète du réseau électrique.

Le directeur et l'ingénieur se disent surpris d'une telle demande, car pour eux les travaux étaient programmés.

Vote de la résolution : CGT pour 4

Commentaire CGT:

Ces problèmes de moisissures ne datent pas d'hier. Pour « cacher la misère », des travaux de peinture étaient fait régulièrement mais évidemment sans succès dans le temps.

Au moment de la rédaction de la résolution CGT, les travaux n'étaient pas actés. Pour notre part, nous pensons que c'est la mise en discussions de cette résolution qui a fait avancer les choses.... Quoiqu'en dise la direction qui insiste sur le fait que même sans cette résolution, les travaux auraient été fait. Si tel est le cas, pourquoi ne pas les avoir faits avant !!!

12- Analyse des propositions CGT sur les risques psycho-sociaux :

La CGT demande la création d'un groupe de travail émanant du CHSCT afin d'analyser nos propositions : définitions des risques psycho-sociaux, recensement des situations, démarche participatives, dimensions conditions de travail, diagnostic, document unique, plan d'actions sur des aspects qualitatifs et quantitatifs, stress, violences, souffrance au travail, épuisement du personnel, harcèlement...

La direction souhaite intégrer les RPS au sein du projet social.

La direction accepte la création d'un groupe de travail qui se réunira prochainement.

Commentaire CGT:

La CGT prend très au sérieux la dimension des risques psycho-sociaux. Les propositions contenues dans le document élaboré par la CGT visent à améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents du CH Lavaur.

Conclusion:

La CGT a constaté l'absence de FO qui a décidé de boycotter le CHSCT.

Nous estimons que cette instance décisionnelle est indispensable aux agents du CH Lavaur. C'est le lieu ou les membres peuvent faire des propositions et les valider. Les possibles recours juridiques sont aussi une des raisons qui nous amène à ne pas négliger cette instance.





CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto!

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavaur.fr